



Bastides en Haut-Agenais Périgord
Communauté de communes

1, Rue des Cannelles – 47150 MONFLANQUIN
☎ 05.53.49.55.80



Sous réserve de modifications possibles, co-construites avec les Jeunes lors des vacances d'Automne

Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Ado de Monflanquin

2024/2025

CONTEXTE	1
LOCAUX.....	2
PUBLIC ACCUEILLI ET EFFECTIF PREVISIONNEL	2
MODALITES DE FONCTIONNEMENT	2
TARIFS	3
MATERIEL	3
DEROULEMENT.....	4
EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	4
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	4
PROJET D'ANIMATION.....	6
EVALUATION.....	6

CONTEXTE

L'Accueil de Loisirs Ado de Monflanquin est une structure d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), qui fait l'objet d'une déclaration auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). Cette structure est gérée par la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord (CCBHAP).

LOCAUX

En période de vacances scolaires, les locaux sont situés dans la « Salle des animations » de l'EHPAD René Andrieu de Monflanquin, au lieu-dit « Coulon », 47150 MONFLANQUIN.

Les espaces sont privatifs, et l'accès se fait par un portail situé côté opposé à l'entrée principale de l'établissement. L'espace extérieur comprend des zones enherbées et des arbres, ainsi qu'un terrain de pétanque. L'espace intérieur comprend une grande salle de vie, des toilettes, une cuisine ainsi qu'un petit local de rangement.

Il est situé à proximité d'infrastructures sportives (piscine municipale, complexe sportif, gymnase,...), du Collège de Monflanquin, et de l'ALSH de Monflanquin.

En période scolaire, des interventions sont menées au sein des établissements publics locaux d'enseignement du Territoire de la CCBHAP :

- Collège Jean BOUCHERON de Castillonnès
- Collège Joseph KESSEL de Monflanquin

Dans chaque établissement, il est possible de programmer les interventions dans les cours extérieures, les salles, le Foyer, le Gymnase.

PUBLIC ACCUEILLI ET EFFECTIF PREVISIONNEL

L'Accueil de Loisirs Ado est habilité à recevoir 24 Jeunes âgés de 11 à 17 ans, or situations exceptionnelles et renfort de l'équipe d'encadrement.

Accueil de Jeunes porteurs de handicap : la structure et les locaux sont adaptés pour accueillir un public en situation de handicap en toute sécurité (loi du 11/02/2005).

Cet accueil permet de développer l'apprentissage de la tolérance et de la solidarité, dans le respect de la diversité et des différences.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

En période de vacances :

- L'ALSH Ado est ouvert de 09h00 à 18h00*
- Une navette en minibus est disponible*
 - Départ : 08h30 depuis Castillonnès > Lougratte > Cancon > Beauregard > Monflanquin
 - Retour : 18h30 à Castillonnès

**or sorties exceptionnelles et/ou séjours programmés*

En période scolaire :

- L'équipe d'animation de la structure intervient sur les temps de pause méridienne, soit 12h30-14h00, suivant les modalités fixées dans les Conventions de Partenariat entre la CCBHAP et les Collèges, validées en Conseil d'administration :
 - Jeudis : au collège Joseph KESSEL (Monflanquin)
 - Vendredis : au collège Jean BOUCHERON (Castillonnès)
- Le programme est construit avec les Jeunes à chaque période scolaire, entre chaque période de vacances. Sont déterminées : les thèmes des activités et le lieu, ainsi que la rotation des groupes-classes afin de permettre à un maximum de jeunes de chaque niveau de pouvoir participer à ces animations (tout en respectant les éventuels protocoles sanitaires en vigueur). Sauf imprévu :
 - 1 activité sportive est programmée dans le gymnase
 - 1 activité culturelle est programmée dans le foyer
 - 2 créneaux sont proposés par activité et par journée d'intervention
- Le calendrier des interventions est soumis à la validation des Directions de ces établissements.

- L'équipe d'encadrement peut également participer, sur invitation, aux différents temps qui pourraient être proposés par la Direction de l'établissement : Conseil de Vie Citoyenne, Eco-délégués, Fête du Collège,...
- Enfin, lors des temps informels ou d'échanges libres programmés avec les Jeunes, l'équipe d'encadrement de l'ALSH Ado est également un renfort pour l'équipe pédagogique, une présence vigilante et bienveillante supplémentaire.

Avant et après ces horaires, et tant que le Jeune n'est pas pris en charge par l'équipe d'animation, nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.

TARIFS

En période de vacances :

Les familles bénéficient d'un tarif spécifique suivant le quotient familial, auxquels s'ajoutent les suppléments des sorties éventuelles.

La grille tarifaire est fixée par délibération du conseil communautaire de la Communauté des Communes Bastides en Haut Agenais Périgord.

Les tarifs appliqués au 01/09/2025 sont :

	Quotient Familial Inférieur à 856	Quotient Familial Supérieur à 856
Prix Journée Occasionnelle	6 €	8 €
Forfait Période <i>Cf. Périodes ci-dessous</i>	15 €	17 €
Forfait Annuel <i>Du 01/09/N au 31/08/N+1</i>	50 €	55 €
Forfait Annulation <i>Si l'Ado est inscrit ne participe pas et sans avoir contacté la structure par mail 7 jours calendaires en amont (sauf maladie, sur présentation d'un certificat médical dans les 48h)</i>	6 €	8 €

- Période 1 : du 1^{er} jour après les vacances d'été jusqu'au dernier jour des vacances d'automne
- Période 2 : du 1^{er} jour après les vacances d'automne jusqu'au dernier jour des vacances de fin d'année
- Période 3 : du 1^{er} jour après les vacances de fin d'année jusqu'au dernier jour des vacances d'Hiver
- Période 4 : du 1^{er} jour après les vacances d'hiver jusqu'au dernier jour des vacances de printemps
- Période 5 : du 1^{er} jour après les vacances de printemps jusqu'au dernier jour de la dernière semaine de juillet
- Période 6 : du 1^{er} jour de la première semaine d'août jusqu'au dernier jour de la dernière semaine d'août

En période scolaire : Il n'y a pas de facturation adressée aux Familles des Jeunes. Ces interventions sont organisées à titre gracieux.

MATERIEL

En période de vacances : un budget est alloué à l'Accueil de Loisirs Ado afin de pouvoir proposer aux Jeunes des activités adaptées.

En période scolaire : le matériel peut également être mis à disposition par le Collège.

DEROULEMENT

Exemple de journée-type sur la structure en période de vacances :

09h00-10h00 : temps d'accueil, d'activités libres et d'échanges
10h00-12h00 : suivant le programme d'animation
12h00-13h00 : temps de restauration
13h00-14h00 : temps libre et d'échanges
14h00-16h00 : suivant le programme d'animation
16h00-16h30 : goûter
16h30-18h00 : temps de départ, d'activités libres et d'échanges

Exemple de journée-type sur la structure en période scolaire :

- Journée de préparation du programme :
 - 11h30-12h30 : temps d'échanges avec les Jeunes qui participent au 1^{er} service de restauration, dans la cour extérieure de l'établissement (foyer fermé) ; possibilité de déjeuner avec eux pour poursuivre les échanges
 - 12h30-13h00 : temps d'échanges avec l'ensemble des Jeunes (1^{er} et 2nd service de restauration), dans la cour extérieure de l'établissement ou dans le foyer
 - 13h00-14h00 : temps d'échanges avec les Jeunes qui participent au 2nd service de restauration, dans la cour extérieure de l'établissement ou dans le foyer
- Journée d'animation programmée :
 - 12h00-12h30 : Temps d'échanges avec l'équipe pédagogique et les Jeunes
 - 12h30-13h00 : Rotation 1 (temps d'accueil et d'activité programmé du groupe 1, pendant que le groupe 2 est en restauration)
 - 13h00-13h15 : Temps de rotation entre les groupes 1 & 2, temps d'échanges avec l'équipe pédagogique et les jeunes
 - 13h15-13h45 : Rotation 2 (temps d'accueil et d'activité programmé du groupe 2; pendant que le groupe 1 est en restauration)
 - 13h45-14h00 : Temps d'échanges avec l'équipe pédagogique et les Jeunes

Exemples d'activités:

- jeux de ballons (tchouckball / kinball / foot en salle / basket / flag...), de précision (pétanque, quille finlandaises), de raquettes (ping-pong), baby-foot,...
- jeux de sociétés, de cartes,....
- jeux et réseaux sociaux
- activités de créations manuelles : décorations de leurs espaces ; foyer, espaces extérieurs,...
- activités liées à un projet mené par un enseignant : jardinage, aménagement des espaces, mise en place d'une nouvelle signalétique pour améliorer le tri des déchets, mise en place de nouvelles sonneries,...

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe d'animation est composée d'un directeur qualifié BPJEPS LTP et d'animateurs/animateuses diplômé-e-s.

L'équipe d'animation doit apporter une sécurité :

- **Physique** : en aménageant un cadre et des règles
- **Morale** : en véhiculant des valeurs de bonne moralité
- **Affective** : aux enfants en étant attentif à leurs besoins

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

• Favoriser l'épanouissement psychologique et physique du Jeune en le traitant avec respect et considération

- Adapter les activités à l'âge des Jeunes, à sa maturité biologique, physique et motrice ainsi qu'à sa maturité affective et intellectuelle
- Prendre en compte les besoins et les envies de chaque Jeune

- Prendre en compte le rythme de la vie quotidienne, et laisser le choix aux Jeunes
- Disponibilité de l'équipe d'encadrement pour l'écoute des Jeunes ; sensibilisation aux enjeux de santé (hygiène, addictions,...) et communication sur le dispositif des Promeneurs du Net, vigilance sur les enjeux majeurs d'anxiété possibles actuels : contexte sanitaire, crise climatique, guerre en Europe,...

- Accompagner le Jeune dans le développement de sa responsabilité et de ses attitudes citoyennes et de vivre ensemble à travers l'accès à des expériences collectives et individuelles

- Impliquer les Jeunes dans le fonctionnement et la programmation de l'ALSH Ado
- Responsabiliser les Jeunes en leur permettant de monter et/ou réaliser des projets par eux-mêmes et pour eux-mêmes
- Mettre en place des temps d'échanges, de réflexion, de convivialité et de partage
- Impliquer les Jeunes dans la construction des Règles de Vie, et les faire respecter
- Favoriser la tolérance et l'entraide (écoute, échange)

- Favoriser l'autonomie chez les Jeunes

- Leur donner la possibilité d'avoir un accès libre aux jeux, livres et divers matériels.
- Permettre aux Jeunes de choisir son activité (et avoir le droit de dire non tout en respectant le choix de l'autre)

- Ouvrir le Jeune à son environnement

- Trouver des alternatives dans l'environnement des Jeunes pour animer des moments collectifs malgré la situation sanitaire et le contexte actuel
- Impliquer le Jeune dans les démarches de communication, de partenariat et de mise en place d'actions avec les Collectivités Territoriales (Commune de Monflanquin, CCBHAP), ainsi que le tissu associatif local, les artisans et producteurs locaux,...
- Favoriser les échanges avec les autres structures « Jeunesse » du territoire et les Jeunes qui les fréquentent : inter-collèges,...
- Permettre aux Jeunes de découvrir les richesses locales (bibliothèque, théâtre, producteurs...)
- Permettre aux Jeunes de découvrir et pratiquer des activités sportives avec les associations locales : Projet Sport en ACM
- Informer les Jeunes sur des sujets qui peuvent les concerner et les préoccuper : réseaux sociaux, violence, sexualité, problèmes familiaux et/ou établissements scolaires,...
- Informer les Jeunes sur des sujets sociétaux qui peuvent les concerner et les préoccuper : transition écologique et développement durable, préservation et action de développement de la biodiversité...

- Impliquer les Jeunes dans la vie locale

- de leur établissement
 - Disponibilité de l'équipe pour écouter les Jeunes et l'équipe pédagogique, et mise en place de moments d'échanges
 - Accompagnement des Jeunes sur l'aménagement de leurs locaux et espaces de vie extérieurs
- de la structure
 - Disponibilité de l'équipe pour écouter les familles et responsables légaux des Jeunes
 - Mise en place de moments d'échanges entre l'équipe d'animation, les enfants et les familles (exposition, jeux, spectacle...)

- Impliquer les familles dans la vie de la structure

- Disponibilité de l'équipe pour écouter les familles et responsables légaux des Jeunes
- Mise en place de moments d'échanges entre l'équipe d'animation, les enfants et les familles (exposition, jeux, spectacle...)

- Lors des séjours de vacances

- Permettre aux Jeunes de partir et découvrir de nouveaux environnements et/ou nouvelles activités (sportives, culturelles,...)
- Permettre aux Jeunes d'être acteurs de la programmation du séjour, et l'ensemble des moments de la vie quotidienne, dans des conditions et un environnement différent

Proposer des séjours en lien avec le projet d'animation (tout en laissant une place aux activités ludiques de « consommation »)

PROJET D'ANIMATION

Le Projet d'animation choisi par l'équipe jusqu'à la fin de l'année scolaire est :

- le « vivre-ensemble », en s'appuyant sur des activités qui ont particulièrement souffert ces derniers temps (le sport, la culture) et en sensibilisant aux problématiques rencontrées sur les réseaux sociaux, dont l'envergure n'a cessé d'augmenter durant cette pandémie.
- les fêtes et événements qui ponctuent l'année scolaire ; cela comprend également des partenariats avec différents acteurs présents sur le territoire (collèges, associations, entrepreneurs, services Environnement-Voirie-Médiathèques de la CCBHAP, Mission Locale du Pays Villeneuvois...) et permet la découverte des richesses locales.

EVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique s'effectue par :

- des réunions d'équipe régulières
- la participation des jeunes aux programmations et aux activités proposées
- le retour des jeunes et de l'équipe pédagogique lors des bilans effectués
- les échanges et les retours avec les familles lors des temps d'accueil/de départ et des événements particuliers (exposition, soirée jeux...)